

Le scandale des enfants placés a mis au jour des vies marquées par l'absence, les violences et l'arbitraire. Plusieurs ouvrages parus ces derniers mois font le récit de ces parcours

Parole libérée pour les enfants placés

FABRICE BERTRAND

Récits ► L'année 2018 voit la parution, en Suisse romande, d'ouvrages basés sur des témoignages d'enfants placés. Le temps où l'historien Pierre Avanzino évoquait un «processus d'occultation» semble révolu.

Le scandale lié au sort de ces mineurs, séparés de leurs parents par les autorités et mis dans des familles ou autres établissements, émerge à la fin du XX^e siècle grâce à l'action de Louissette Buchard-Molteni. Dans son récit poignant intitulé *Le tour de Suisse en cage*, elle évoquait alors une «enfance en enlèvement», soit sa vie ballottée d'institution en institution marquée par la maltraitance. A la même époque, Mousse Boulanger fit du parcours d'Emma un livre bouleversant. Depuis, la parole des victimes s'est libérée. Elle inspire les écrivains et participe à la transmission d'une mémoire.

A travers les vicissitudes de l'existence

L'auteur Raymond Durois, décédé le 20 octobre dernier, a publié son dernier ouvrage, *Prendre un enfant par le cœur*, sur ce sujet. En préambule, cet ancien enseignant lausannois annonce ces pages sombres de l'histoire suisse, sous la forme d'un réquisitoire. Puis il retrace le parcours de trois de ses proches, dont son père. Les trajectoires ont chacune leur singularité, même si des points communs les relient. Elles appartiennent au même mouvement historique. L'attitude défaillante des parents, la violence endurée et l'exploitation par le travail – souvent agricole – jalonnent les chapitres. Une des particularités liées aux narrations élaborées par l'humaniste qu'était Raymond Durois réside dans l'usage du concept de résilience comme élément d'interprétation biographique. Il évoque par conséquent les «rencontres providentielles et salvatrices» ainsi qu'une «volonté hors du commun» ayant permis, à des degrés divers,



L'exposition «Enfants placés, portraits de Peter Klauzner» au Musée Anna Goeldi, à Ennenda (GL). KEYSTONE

une renaissance. La question du pardon est, par contre, peu évoquée de façon explicite.

Un parmi 100 000

Claude Handschin a coécrit pour sa part son histoire dans *Un parmi 100 000* après dix-huit mois d'entretiens avec Maud Foucaut. Le récit, paru cet automne, diffère de nombre de témoignages. Cet ancien enfant placé n'évoque pas de maltraitance physique ou autres hu-

miliations subies d'une manière systématique. Il met plutôt en évidence la brutalité des décisions prises par les autorités; l'auteur ne connaît toujours pas les raisons exactes de la séparation avec ses parents. Mis dans un foyer de l'Armée du salut en terres genevoises, il ne se plaint pas particulièrement de cet établissement. Peut-être le choix d'une institution permettant de garder une proximité avec sa famille et son cadre de vie du fait

de sa situation géographique a-t-il atténué le choc.

Tout change cependant pour le jeune Claude à partir de ses 13 ans. Se basant sur l'origine de son père, les autorités l'envoient dans le canton de Bâle-Campagne. Il ne parle pas l'allemand et n'a aucune attache avec cette région; sa vie est marquée par le vide, l'absence. Au pensionnat, il voit les heures défilier dans la solitude, même à Noël. Les carences affectives

sont béantes. Le manque de stimulation intellectuelle et morale marque sa jeunesse. Il se replie sur lui-même. De retour à Genève, il travaille aux Laiteries réunies, se trouve enfin valorisé, puis fait des rencontres amicales et amoureuses décisives. Toutefois, lors des situations de rupture, les souvenirs douloureux resurgissent comme une douleur lancinante. Claude Handschin conclut son ouvrage en affirmant: «J'ai payé le prix

fort de l'histoire et de l'acharnement du destin.» Au final, il pardonnera à ses parents.

Vers la réparation

Sur la quatrième de couverture, l'éditeur fait référence, comme Raymond Durois dans son ouvrage, à la résilience. On sent l'envie de ne pas être seulement dans la description du vécu, mais aussi dans l'analyse, grâce à cet outil conceptuel. Cette notion aux diverses acceptions scientifiques rencontre beaucoup de succès au niveau sociétal et éditorial. Elle permet d'échapper aux logiques déterministes, même si sa portée est nuancée au sein du monde académique.

Toutefois, la recherche ainsi que les deux livres en question montrent l'importance de l'environnement (de l'entourage en particulier) dans la mise en place de ce processus. La nécessité de mettre en mots, de faire un récit de son histoire, demeure une étape importante, d'où le besoin auquel répondent ces publications.

Le retentissement médiatique du sort des enfants placés a favorisé l'expression des traumatismes liés à ces injustices. C'est en découvrant un reportage à la télévision que Claude Handschin a décidé de témoigner. Les chemins d'infortune ont, pendant bien longtemps, été entourés d'une chape de silence entretenue par le mépris social affiché vis-à-vis des victimes. Ces témoignages montrent que, dans la société suisse, le conformisme a protégé individus et institutions qui auraient dû être mis en cause. Lanceurs d'alerte et enfants touchés ont subi des intimidations ou le dénigrement, voire la culpabilisation. Reste que le sujet est désormais pris au sérieux comme en témoigne la volonté de réparation actuelle, entreprise sous l'égide du Conseil fédéral. Mais ces efforts demeurent lacunaires, au regard des torts subis. I

Raymond Durois, *Prendre un enfant par le cœur*, Vevey, L'Aire, 2018, 163 pp.
Claude Handschin et Maud Foucaut, *Un parmi 100 000. Une enfance vécue*, Genève, Slatkine, 2018, 129 pp.

FIN DE L'OMERTA À L'INSTITUT MARINI

La parole des anciens enfants placés demeure aussi une incontournable source pour les historiens, comme l'attestent les entretiens menés dans le cadre de la recherche consacrée à l'Institut catholique fribourgeois Marini et dont des extraits figurent au sein de la publication *Les murs du silence*. Ces témoignages constituent un apport particulièrement éclair-

ant sur les sévices subis par les pensionnaires. Ils permettent de saisir le vécu des victimes, les mécanismes de pouvoir à l'œuvre dans la réalisation des abus commis ainsi que le poids des violences subies. Un effet qui survient au moment des faits et qui, souvent, se manifeste pour le restant de l'existence.

Les interviews donnent également de la substance au récit et permettent d'établir une monographie ne se référant pas essentiellement aux documents émanant du clergé. **FBD**

Anne-Françoise Piaz, Pierre Avanzino et Rebecca Cretaz, *Les murs du silence. Abus sexuels et maltraitances d'enfants placés à l'Institut Marini*, Neuchâtel, Alphil, 2018, 228 pp.

Pour un nouveau système de subsides

Primes maladie ► Les primes d'assurance-maladie annuelles ne doivent pas excéder un mois de salaire, affirme Caritas Suisse, qui demande une adaptation du système de subsides. C'est d'autant plus nécessaire que les ménages à faibles revenus ne peuvent plus payer leurs primes.

«Plus de 600 000 personnes en Suisse vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté. Leur situation est précaire, et ces personnes sont dans la pauvreté à la moindre augmentation de leurs charges», a expliqué lundi devant la presse à Berne Bettina Fredrich, responsable du Service spécialisé Politique sociale, selon la version écrite de son intervention.

Et de préciser que l'augmentation continue des primes et la baisse des montants alloués à leur réduction jouent un rôle déterminant. A quoi s'ajoute le fait que les primes augmentent plus vite que les salaires. Depuis vingt ans, les primes ont doublé alors que les salaires réels n'ont augmenté que de 14%, a souligné M^{me} Fredrich.

Son collègue Martin Jucker affirme de son côté que depuis quelques années, les cantons n'ont pas adapté leurs subsides et certains les ont même réduits. La réduction des primes est cofinancée par la Confédération et les cantons. Ces derniers sont libres de fixer le montant de leur contribution. **ATS**

L'ultime fugue d'Yves Yersin

Cinéma ► Le cinéaste vaudois Yves Yersin est décédé jeudi dernier à l'âge de 76 ans à son domicile de Baulmes (VD), a annoncé lundi la Cinémathèque suisse. Son chef-d'œuvre, *Les petites fugues*, lui avait valu une reconnaissance internationale et plusieurs prix.

Né en 1942, ancien étudiant de l'École de photographie de Vevey, ce grand réalisateur a commencé sa carrière en signant une série de documentaires ethnographiques, notamment sur des techniques artisanales en voie de disparition. Son premier long métrage, *Les derniers passammentiers* (1973), confirme la qualité de son regard sur les gens et leur (savoir-)faire.

Après quelques travaux pour la télévision, celui qui disait volontiers qu'il était «le cinéaste le plus lent du Nord naudois... voir de Suisse» finalise en 1979 son chef-d'œuvre, nourri de ses expériences précédentes: *Les petites fugues*.

Ce film devient l'un des plus grands succès du cinéma suisse. Le comédien français Michel Robin y joue, sur son vélomoteur, le rôle du vieux valet de ferme vaudois Pipe, pour lequel il obtient le prix d'interprétation à Cannes. Dans la foulée, le cinéaste voyage, développe plusieurs projets et assure notamment la captation du spectacle de Zou à Bobino à Paris.

De 1988 à 1995, Yves Yersin développe le Département au-

diovisuel de l'École d'art de Lausanne (DAVI) d'abord à Lausanne puis à Bussigny. Dans cette école (qui deviendra par la suite le département cinéma de l'ÉCAL), il forme de très nombreux cinéastes aujourd'hui confirmés, comme Jean-Stéphane Bron, Frédéric Mermoud, Fulvio Bernasconi, Karine Sudan ou Fabrice Aragno.

Plus récemment, Yves Yersin avait réalisé le documentaire *Tableau noir*, traitant de l'éducation et honoré d'un Léopard d'argent au Festival de Locarno en 2013. Réalisé par le directeur de la Cinémathèque, Frédéric Maire, un documentaire de la série *Plans Fixes* lui a été consacré en 2014.

ŒUVRES D'ART

PROVENCE RECHERCHÉ

L'Office fédéral de la culture soutient pour la deuxième fois les recherches de provenance entreprises par les musées suisses. De 2018 à 2020, il participera au financement de 14 projets à hauteur de 1,14 million de francs. Les travaux visant à déterminer scientifiquement la provenance des œuvres d'art sont ainsi intensifiés. Dans le cadre du premier concours ouvert, douze projets de recherche de provenance avaient reçu une contribution. Ces projets sont en grande majorité terminés et leurs résultats publiés. Ceux-ci peuvent être consultés sur le portail Internet de la Confédération consacré à l'art spolié par les nazis. **ATS**

ATS